Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 025-200096295-20260609-2026_40-DE

Parc naturel régional du Doubs Horloger

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-six,
Le neuf juin à dix-neuf heures,
Le conseil syndical du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Noël-Cerneux.

Date de convocation : 02/06/2026 **Date d'affichage** : 02/06/2026

Nombre de membres :
- en exercice : 127
- présents : 57
- votants : 80

Nombre de voix :
- en exercice : 384
- présents : 151
- procurations : 127
- **nombre total de voix exprimées : 278**

Etaient présents :
Christel PILLOT, Thierry CARTIER, Olivier MESNIER, Sylvain PAPOIN, Hervé CAGNON, Monique HUMBERT, Hervé BAINIER, Johann GRISEY (S), Sébastien WOLFF, Johann AUBRY (S), Frédérique MOUREAUX, Charline MERCIER, Anne-Sophie BUZY PERRET, Valérie THIEBAUD (S), Sylvie QUERRY, Myriam SOUCHARD (S), Gérard VAUCHIER, Benoit CALAME, Gérard BULIARD, Patrick BOISSENIN, Christophe TSATSAS, Marie-Laure BOUTY, Pascale CHOPARD, Carine CUCHEROUSSET, Isabelle MONTAVON (S), Nicolas PAGET, Florent VUILLEMIN, Valentin GAUTHEY, Roland PERROT, Maxime MOITRIER, Sylvie FUMEY (S), Hervé DARD, Philippe PETIT, Laurent FAIVRE, Yannick MYOTTE-DUQUET, Séverine LOUVET, Emilie JACQUIN (S), Christophe MOUREAUX, Christophe SIMON, Nicolas NARBEY, Lucie MEUNIER, Elodie COMMENT, Frédéric MACLER (S), Guillaume DALLEMAGNE, Constant MEUNIER (S), Arnaud REYMOND, Alain CHAPOTTE, Karine COUPRIE, Mickaël PERROT, Stéphanie PARSY, Gilles CORDIER, Pauline PACCAUD (S), Baptiste MOUGIN-BONNET, Cédric ALBERT, Sophie HUMBERT, Bernard MAUVAIS (S), Eliane CAIRE-REMONNAY, Pascale VEZZOLI (S), Corinne GRENOUILLET, Anthony CUENOT, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Franck VILLEMAIN, Pierre-Jean WYCART, Dimitri COULOUVRAT, Charles SCHELLE, Cédric BÔLE, Denis LEROUX, Valérie PAGNOT.

Etaient présents sans voix délibérative :
Valérie JEAMBRUN (Narbief), Thierry DUCRET (Flangebouche), Michel VERDOT-BOURDON (S), Christophe DROMARD (Landresse), Pascale CERUTTI (Bonnétage).

Etaient absents excusés :
Sébastien PARENT, Emmanuel SAULNIER, Laurent LARESCHE, Christophe GLACHANT, Jean-Claude JOLY, Pascale CHOPARD, Eric SANDOZ, Philippe MITTAG, Pauline GIROD, Bernadette TAILLARD, Damien VIVOT, Régis DENIZOT, Dominique RONDOT, Elise MESSINGER, Annick GAGNOR-JACQUOT, Françoise BARTHOULOT, Amandine FILSJEAN, Léon BONVALOT, Marylène ROGNON, Sylvain DUBOIS, Jennifer FERRAND, Nathalie ROGEBOZ, Laurence MOLINIEZ, Pascal FORET, Quentin SANDOZ, Samuel HOUSER, Francine MISERE, Marguerite JACQUOT, Muriel MICHEL, Christophe ANDRE, Hervé REMONNAY, Romain VERMOT, Christelle VUILLEMIN, Christine BOUQUIN, Marie-Paule BRAND, Raphaël KRUCIEN, Christian MOREL, Amandine RAPENNE.

Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 025-200096295-20260609-2026_40-DE

Etaient absents :
Alexandre PANTEL, Marie-Pierre VOISARD-MOUREAUX, Christophe JANIN, Philippe CHOULET, Bernadette GOGUEL, Isabelle MORIN, Emilie OUDOT, Raphaël PEQUIGNOT, Guy ARGUEDAS, Jean-Luc VUILLEMIN, Anthony MONTJOURNAL, Frédéric NOVAK GONTERO, Gaëtan HUMBERT, Jean-Michel FEUVRIER, Julien MARTIN, Georges VALLAT, Nicolas JUBIN, Pascal CLEMENCE, Lucie SAINT-VOIRIN, Martial BOURNEL-BOSSON, Sophie DOLCI, Laure HUMBERT, Patrice VOLPI, Jérôme BOILLON, Fanny DUBOIS, Patrick BOITEUX, Elise LE CERF, Marie RUFENACHT, Pierre-François BERNARD, Grégory MAUGAIN, Bénédicte HERARD.

Ont donné pouvoir :
Jean-Claude JOLY a donné pouvoir à Anthony CUENOT,
Pascale CHOPARD a donné pouvoir à Christel PILLOT,
Pascal FORET a donné pouvoir à Hervé BAINIER,
Christophe ANDRE a donné pouvoir à Cédric BÔLE,
Hervé REMONNAY a donné pouvoir à Laurent FAIVRE,
Romain VERMOT a donné pouvoir à Dimitri COULOUVRAT,
Christelle VUILLEMIN a donné pouvoir à Arnaud REYMOND,
Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Denis LEROUX,
Marie-Paule BRAND a donné pouvoir à Charles SCHELLE,
Christian MOREL a donné pouvoir à Franck VILLEMAIN,
Amandine RAPENNE a donné pouvoir à Valérie PAGNOT.

Secrétaire de séance : Roland MARTIN

Objet : 2026-40 : Désignation du représentant du syndicat mixte du PNR du Doubs Horloger à la Mission locale du Haut-Doubs

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-21,

Considérant qu'à la suite des élections, il convient de procéder à la désignation d'un représentant titulaire pour siéger à la mission locale du Haut-Doubs,

Considérant la candidature suivante :
Madame Amandine RAPENNE.

Le comité syndical, après en avoir délibéré :
- désigne Madame Amandine RAPENNE représentant du syndicat du PNR du Doubs HORLOGER à la mission locale du Haut-Doubs.

Approbation à l'unanimité.

Nombre de voix : 278	**Exprimés** (en voix) : 278
- **pour** : 278	- **abstention** : 0
- **contre** : 0	- **ne prend pas part au vote** : 0

Pour extrait certifié conforme,
le Président
Denis LEROUX